

pierres. La rigueur de la saison empêcha de pousser plus loin cette fouille intéressante qui fut remise à l'été suivant.

M. Adamoli raconte ensuite, que Laurent et son camarade Louis l'Etoile, dit Bovigny, portèrent leur découverte chez un riche bourgeois de Lyon, peu curieux des objets d'art et qui refusa d'en donner 18 francs. M. le comte de Saconay, à qui ils s'adressèrent ensuite, la fit déposer chez lui jusqu'au lendemain qu'il l'envoya à M. le Prévôt des marchands, en le suppliant de l'acheter (1). Celui-ci plus généreux, leur donna deux louis et les engagea à faire tous leurs efforts pour retirer le corps du cheval, leur promettant de le leur payer à raison de 20 sous la livre.

Adamoli se contente de dire, que la jambe de bronze a été trouvée à six pieds du bord et à cinq toises du mur des religieuses (2). Cette mesure est loin d'être précise comme celle donnée par MM. Delorme et de la Tourette. Elle pourrait même s'appliquer généralement sur toute l'étendue de la muraille, tandis que le rapport de la Commission indique, avec une justesse parfaite, le point où se trouva ce fragment magnifique.

Suivant le travail lu à l'Académie, la résistance que Laurent dit avoir éprouvée, pour arracher cette jambe de cheval, ne fut pas telle qu'on puisse croire qu'elle était adhérente au reste de la statue.

Adamoli affirme, au contraire, dans ses deux premières lettres, qu'il fallut deux heures de travail (3) et les efforts de quatre crocheteurs dont les cordages se rompirent plusieurs fois (4). Il dit que ce ne fut qu'à l'aide d'un cable et

(1) Note d'Adamoli, dans sa troisième lettre, datée du 20 janvier 1767.

(2) Lettre du 25 mars 1766. Dans celle du 25 février de la même année, il dit : à quatre toises du mur des religieuses Sainte-Claire.

(3) Lettre du 25 février 1766.

(4) Lettre du 25 mars, même année.